Communiqué à l'attention des entreprises accompagnées et soutenues par IPA

Nos bureaux sont fermés depuis lundi 16 mars, pour autant vos interlocuteurs habituels sont tous mobilisables et à votre disposition par mail :

- Elodie FRANÇOIS : e.francois@initiative-paysdarles.com
- Frédéric ROBERT : <u>f.robert@initiative-paysdarles.com</u>
- Issam RACHID : <u>i.rachid@initiative-paysdarles.com</u>
- Frédéric LEONARD : f.leonard@initiative-paysdarles.com
- Muriel ASTOLFI: m.astolfi@initiative-paysdarles.com
- Imad HEDDAJI : i.heddaji@initiative-paysdarles.com
- Eric JUAN : e.juan@initiative-paysdarles.com

Nous restons également joignables sur le numéro fixe de la Plateforme au : 04.84.49.02.01.

Nous maintenons toutes nos activités d'accompagnement et de financement en adoptant une organisation dématérialisée, en conférence téléphonique ou vidéoconférence :

- Entretien individuel, primo-accueil, accompagnement dans le montage du projet.
- Étude des demandes de financement en comité d'agrément.
- Gestion des décaissements de prêt d'honneur et structuration financière des projets.

Par ailleurs, l'équipe d'Initiative Pays d'Arles est désormais organisée en cellule de crise et s'efforce de contacter chaque entreprise, afin d'évaluer leur situation et les orienter vers les différentes mesures du plan d'urgence gouvernemental.

!!! IMPORTANT !!!

Afin de répondre à l'urgence de votre situation financière et vous soutenir durant cette période, nous avons mis en place <u>une procédure simplifiée de suspension de vos prélèvements de remboursement de prêt d'honneur</u> pour les trois mois à venir : avril, mai et juin 2020.

Procédure:

- Contactez Initiative Pays d'Arles à <u>accueil@initiative-paysdarles.com</u> ou en appelant au 04.84.49.02.01.
- Votre conseiller vous adressera un formulaire de demande simplifiée ou vous pouvez le télécharger <u>ici</u> à retourner signé par vos soins.
- A réception du formulaire de demande simplifiée, les prélèvements de remboursement du prêt d'honneur seront automatiquement suspendus.

 Votre conseiller vous adressera par la suite un avenant au contrat initial avec un nouveau tableau d'amortissement du prêt d'honneur, dont un exemplaire sera à nous retourner signé.

Prenez contact auprès d'Initiative Pays d'Arles au plus vite, avant le 6 avril impérativement.

Toute l'équipe d'IPA

Cet email vous est envoyé dans le cadre de la liste de diffusion **Matinale** de **Initiative Pays d'Arles**.

<u>Cliquez ici si vous ne souhaitez plus recevoir d'email de cette liste.</u>